

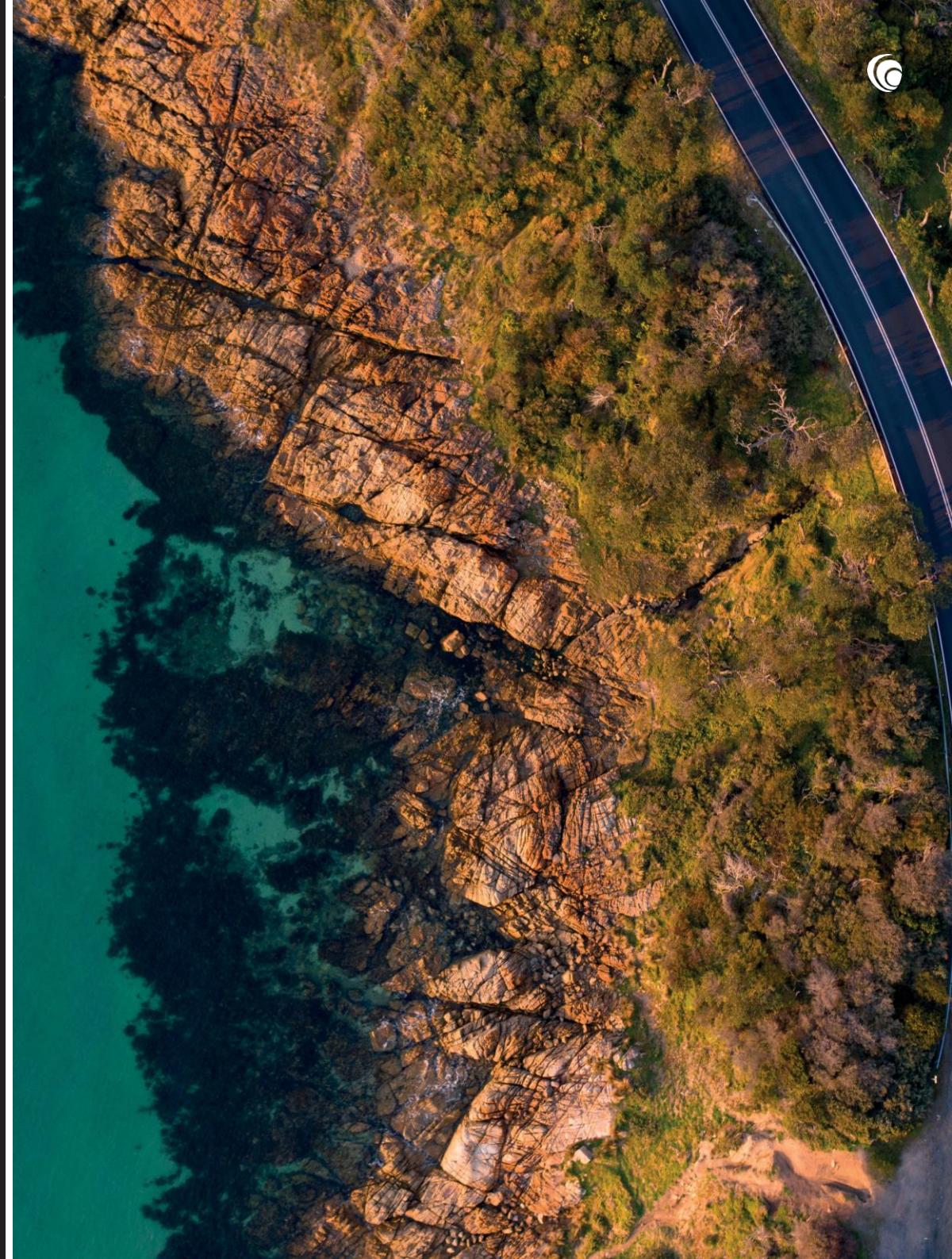


INNOVATION

CAS CLIENT

CYRILLE MARINE

• ACCOMPAGNER LA PERFORMANCE GLOBALE DES ENTREPRISES •



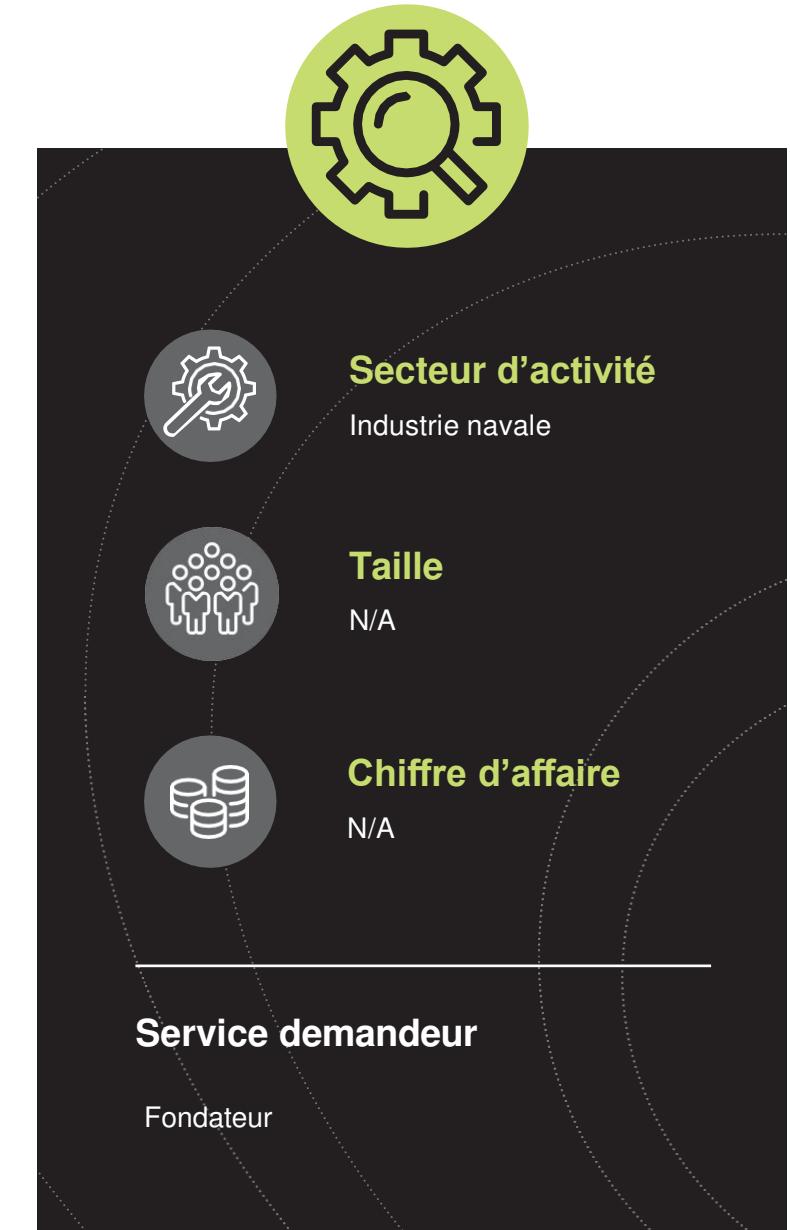
■ Accompagnement à la création d'entreprise

Salarié depuis quasi 30 ans dans la mécanique navale, M. Brouard a fait le choix à 54 ans de créer son entreprise et quitter le monde du salariat. Encore salarié au moment du début de la mission, les experts en création d'entreprise ont pu l'accompagner dans son dossier de démission-reconversion avant de l'accompagner dans sa création d'entreprise. La société CYRILLE MARINE propose des services de mécanique navale : vidange moteur, remplacement de moteur, pannes, etc. Il exerce sur le secteur de Dinan, Dinard, Plouer sur Rance et St Malo.



Accompagnement à la création

La mission d'accompagnement en création d'entreprise a duré un peu plus de 3 mois et a permis à M. Brouard de quitter son emploi salarié et de créer sa propre structure. Le suivi renforcé de la première année d'activité est toujours en cours.



Objectifs principaux



Dans le cadre de son projet de création d'entreprise, M. Brouard a souhaité être accompagné dès le montage de son projet de création d'entreprise.

1

Objectif 1

Validation du projet de création d'entreprise

2

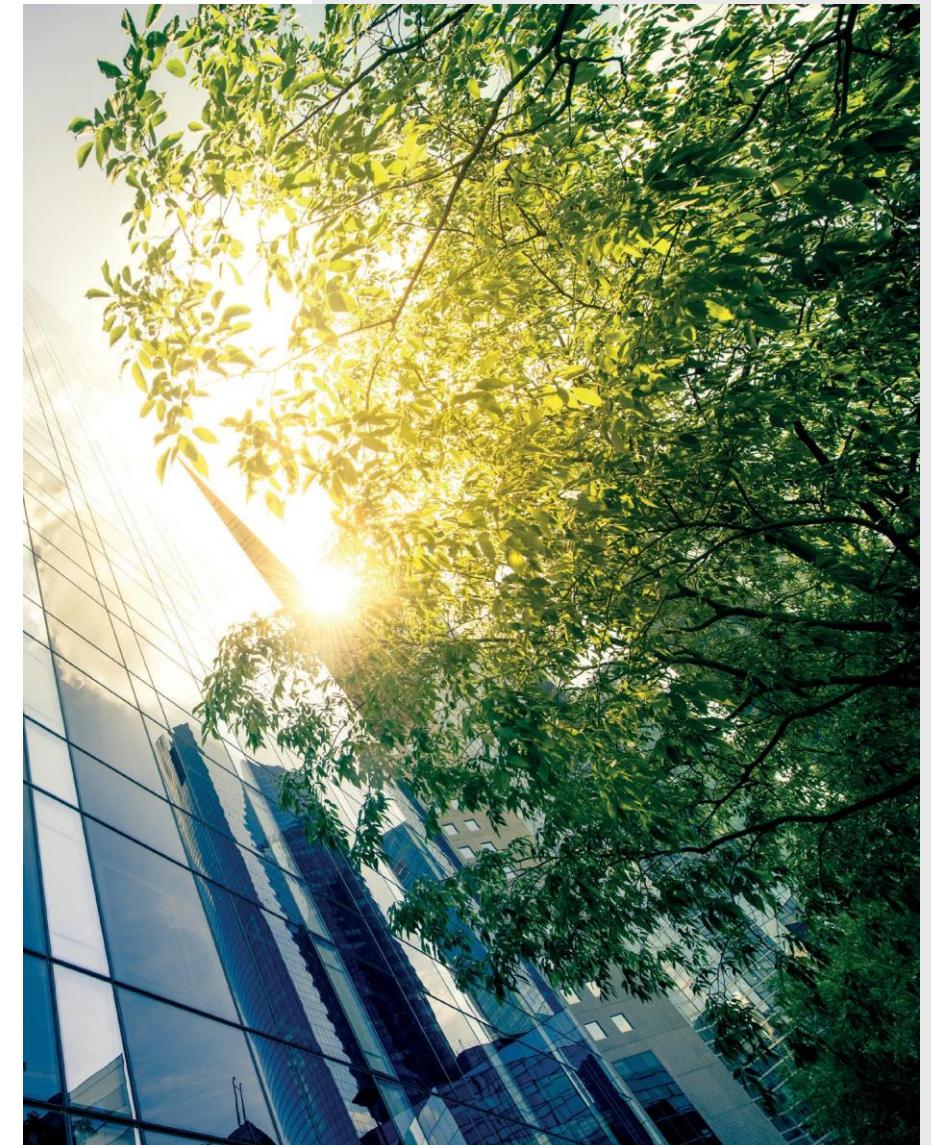
Objectif 2

Mise en place du dossier démission-reconversion

3

Objectif 3

Création de l'entreprise et accompagnement pendant la première année



■ Etape de la mission

1

Rencontre et mise en place du plan d'action

- Le 1er RDV permet d'en connaître davantage sur le client et valider ensemble la cohérence homme-projet. Nous abordons aussi les premiers éléments chiffrés.
- Etant toujours salarié, les experts ont pu conseiller M. BROUARD sur son dossier démission-reconversion. Ce dispositif permet d'ouvrir les droits à France Travail malgré une démission.
- Cette première étape débouche sur un plan d'action et un rétroplanning.



2

Accompagnement en création d'entreprise

- L'accompagnement préparatoire au lancement de l'entreprise a duré un peu plus de 3 mois.
- Les experts ont travaillé sur son positionnement marché, son offre de services, son prévisionnel, le montage financier de son projet et les fonds bancaires à lever, le statut juridique, fiscal et social.



3

Lancement de l'entreprise

- Les experts accompagnent sur le lancement de l'entreprise et s'assurent que tout se passe au mieux au démarrage : immatriculation, financement bancaire, etc.
- Les experts s'assurent que le passage du statut de créateur d'entreprise à chef d'entreprise soit fluide, et sont présents pour répondre à toutes les questions, notamment grâce à un suivi renforcé la 1ère année.



Les bénéfices clients



- Avoir une vision de son parcours de création avec un plan d'action et un rétroplanning
- Etre accompagné par des experts pour valider son projet : étude de marché, positionnement, montage financier,...
- Etre suivi pendant la première année de la création

99

Je tiens à vous exprimer mes profonds remerciements pour votre soutien inestimable et votre présence constante depuis le début de nos échanges. Vous êtes un pilier essentiel de mon quotidien, toujours disponibles pour répondre à mes interrogations. Votre dévouement à m'accompagner à chaque étape est grandement apprécié. Un grand merci.

Cyrille Brouard - Fondateur

99

